

COMPTE RENDU

objet : Soirée formation sport

date : 26 novembre 2009

lieu : PLESSE

participants : Présents : ADAM Valérie - psdte ALR Badminton - v.adam@eis-informatique.com; ALLIAU J-Jacques - SP Avessac foot; AUBIN Yvonnick - SIVU 44 - yvonnick.aubin@free.fr; BAUTHAMY Stéphane - élu Avessac; BELLESOEUR Patricia - Psdte office des sports Maure/pipriac - patricia.bellesoeur@sfr.fr; BERTRAND Gilles - Plessé - gilles.bertrand8@wanadoo.fr; BESLE Rémi- ESDP foot - r.c.besle@wanadoo.fr; BOCQUEL Christian - OCB Fégréac - christian.bocquel44@orange.fr; BOYERE Jeannick - office cantonal Fégréac - boyere.jeannick@neuf.fr; BREGER jacques - Asso danse'c- jacb3524@yahoo.fr; BREGER M-Pierre - Tennis Avessac - breger.j@wanadoo.fr; BRIENS Michèle - mairie Avessac - michele.briens2@orange.fr; BROU Hervé - Mairie St Nicolas - hervé.brou@orange.fr; CAMUS Bernard - basket St Nicolas- basketuss@sfr.fr; CHAUSSE Marie-France - mairie Plessé (sivu) - pmf.chausse@wanadoo.fr; CHELET Marie-Laure - SIVU 44 - mLaurechelet.sivu@free.fr; COURANT Benoit - CG44 - bcourant@cg44.fr; DABERT Christian - tennis club Avessac - christian.dabert44@orange.fr; DAVID Sébastien - Tennis Avessac - sebdauid44@yahoo.fr; DIDIER Estelle - SIVU 44 - estelle.didier.sivu@orange.fr; DREAN rené - USSH Rieux; DUPUIS Yann-mairie Bains- yann.dupuis1@aliceadsl.fr; EVENO Franck - IME La Rive à Redon - sport.larive@gmail.com; FAVREAU Christine - gpment jeunes Avessac/fégréac; FORESTIER Myriam - gpment jeunes Avessac/fégréac; GAUTIER Jean-Claude - mairie plessé - gautierjc.yolande@orange.fr; GUILLET Annie- Basket Fégréac - lesquillettes@wanadoo.fr; GUILLO Anthony - La Fédé - anthony.guillo@lafede.fr; JOUAN Matthieu - office cantonal Redon- matt-jouan@yahoo.fr; JOURDAN Franck - Office des sports Maure/Pipriac - franck.jourdan08@orange.fr; JOUSSELIN Sandra - ESDP- sb.denis@wanadoo.fr; laurent.collot.pdt CC Maure-Pipriac - laurent.collot.agt@axa.fr; LECLAIRE Frédéric - espoir St jacut- espoir.stjacut@orange.fr; MAHE Yvon-CG44- yvon.mahe@cg44.fr; MALARY Marie-France - Mairie Pierric - mairie-france.malary@wanadoo.fr; NALEPA Edouard - FCAV - e.nalepa@orange.fr; PIOUS laurent - USSM Rieux- piou.laurent@wanadoo.fr; POULAIN Evelyne - basket Fégréac- evelynepoulain@wanadoo.fr; POULIN Jean - courrir à Plessé- jean.poulin@free.fr; POULIN Marie-Odile -mairie plessé (sivu)- mo.poulin@yahoo.fr; PROVOST Jean-Louis - OS Pipriac-Maure - j.l.provost@orange.fr; RICORDEL Gilles - Mairie St Nicolas- gilles.ricordel@wanadoo.fr; ROBERT Roger - USSh Rieux; ROUXEL Bernard - mairie Fégréac; SAUZEREAU Guérolé - SIVU44- guenomel@hotmail.com; SEILLE Jeannick - Tennis Fégréac; SEROT Bruno- adj Mairie Rieux 56 - bruno.serot@wanadoo.fr; SEROT Freddy - Foot Fégréac - freddy.serot@orange.fr; TROLARD Ludovic - COS Foot- ludo.pat@wanadoo.fr

1. Présentation du déroulement de la soirée

Par Bernard ROUXEL, président de l'Office Cantonal des sports et du S.I.V.U. du canton de Saint-Nicolas de Redon représentant 4 communes : Avessac, Fégréac, Plessé & Saint-Nicolas de Redon.

Cette réunion n'est pas sans rappeler, celle vécu y il a 10 ans, elle avait pour thème : «les problèmes d'encadrement dans les clubs et la démobilitation des licenciés ». Aujourd'hui les réunions doivent apporter des solutions et être source de progrès pour avancer. Ce temps d'échange est comme exprimé sur l'invitation : « *L'avenir des clubs sportifs en milieu rural est en permanence remis en question ? Il ne se passe pas une assemblée générale où l'on ne s'interroge sur la disponibilité des bénévoles, les effectifs des équipes, l'organisation des structures ... il y a des solutions : regroupements, encadrements, politique jeunesse ...* ». Il aura peut-être fallu 10 ans pour que les esprits murissent mais les élus souhaitent prendre une place dans cette évolution.

L'Office Cantonal des Sports du Canton a été créé, il y a environ 40 ans. Les principales actions étaient la gestion

de l'emploi du temps de l'animateur sportif, le cross cantonal ... avant que le Conseil Général le reprenne en gestion directe en 1986. Il existe toujours une réelle volonté et envie de travailler ensemble mais la situation végète. Elle s'effiloche en restant une aide aux projets, fusion de certains clubs. Il ne reste plus que des élus et le cross tous les 2 ans.

Les clubs sportifs se replient sur le S.I.V.U. pour apporter des réponses, solutions dans le cadre des difficultés rencontrées au quotidien. Il convient tout d'abord d'identifier clairement les demandes des clubs et de trouver un ou des objectifs communs. Ceci impose une volonté des élus pour faire progresser les objectifs de manière significative.

Le S.I.V.U. (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) a été créé en 2001, en vue de mener sur le territoire une politique globale d'accueil et d'animation pour l'enfance et la jeunesse de 0 à 17 ans sur les communes d'Avessac, Fégréac et Saint-Nicolas de Redon. Il a été rejoint en janvier 2007 par la commune de Plessé. Cette intercommunalité représente environ 11000 habitants. La même année le transfert de la compétence petite enfance a été réalisé vers la C.C.P.R. Restent donc au SIVU l'enfance et la jeunesse, soit les 3 à 17 ans. Ces politiques communales ainsi alliées ont permis d'amorcer un projet éducatif local commun en faveur des enfants et des jeunes en milieu rural. Le S.I.V.U. a en charge les *Accueils périscolaires, Accueil de loisirs sans hébergement les mercredis, Accueils de loisirs sans hébergement pendant les petites et grandes vacances scolaires, Péricentres et Accueils de jeunes* existants dans chacune des communes.

La compétence du S.I.V.U. se porte sur l'enfance et la jeunesse, mais la réflexion **d'une transversalité des actions permettant l'articulation dans différents domaines** est à l'ordre du jour, comme le sport élément pertinent d'intégration. Dans le cadre du **Projet Éducatif Local** du S.I.V.U. remis en route par les nouveaux élus et suite aux différentes rencontres qui ont eu lieu avec les associations, parents et prochainement les écoles, il ressort dès à présent un besoin de complémentarité sur les actions du territoire sans aller vers l'occupationnel qui n'a plus sa place.

2. Présentation de l'Office inter-cantonal de Maure-Pipriac qui a la compétence Sport et jeunesse

Par Jean-Louis PROVOST

Tout d'abord une information sur le département 35 : il y a modification du service des sports en 4 entités au lieu d'une. Le secteur MAURE-PIPRIAC est fait de deux communautés de communes représentant 20 000 habitants. L'office existe depuis 20 ans et emploie aujourd'hui 7,5 salariés (5 temps pleins Brevet d'État) pour un budget de 400 000 €. La part de financement auprès des conseils municipaux est incontournable. Nous pouvons représenter la dépense de la manière suivante : MAURE : 8 000 habitants avec un coût de 6,50€/habitant et PIPRIAC : 12 000 habitants avec un coût de 10,50€/habitant. Dans les statuts de l'Office, le milieu associatif est majoritaire et les élus sont minoritaires. Les financements viennent des conseils municipaux, communautés de communes, contrat de territoire (investissements) ...

LA MUTUALISATION (Mr Du Halgouët, précurseur à son époque, a développé cette idée sur le département 35) : « Harmoniser et mutualiser les 2 com-com avec un certain nombre d'activités en commun ainsi que les moyens ».

Soutenir une formation continue auprès des animateurs est très important. C'est une volonté. Dans les critères d'embauches des animateurs, il est pris en compte : le lieu de naissance, de vie et la motivation avant le critère du sport qui lui peut s'apprendre en formation.

Les animateurs forment à leur tour les dirigeants d'associations et les clubs sur le plan de l'encadrement, la trésorerie, le juridique ... *dans le cadre du soutien à la formation continue interne et externe, il est visé des qualifications générales et ou fédérales.*

Les Objectifs Généraux de l'Office sont :

- Développer des activités harmonisées et adaptées aux 2 cantons
- Permettre l'accessibilité, pour tous les publics et principalement les jeunes, à une pratique sportive quelles que soient les capacités physiques et les conditions sociales.

- Mutualiser les projets qui améliorent l'efficacité en vue du meilleur emploi des moyens et des ressources humaines.
- Soutenir la vie associative existante et porteuse de valeur éducative et sociale.

Il est aussi de leur ressort de :

- Créer et soutenir des interventions vers les scolaires en primaire et les temps extrascolaires qui sont des échanges forts.
- Pratiquer de manière régulière dans l'ensemble des disciplines.
- Maintenir le ski en famille
- Créer autour de l'évènementiel
- Développer la communication, Site Internet ...

Projet Jeunesse :

- Soutenir, valoriser, accompagner et développer des projets émanant des 14 à 25 ans, sur le territoire de PIPRIAC, en créant des foyers de jeunes, en aidant ces derniers à construire leurs projets par des actions et susciter la prise de responsabilité pour l'avenir.
- Favoriser la responsabilité et l'autonomie chez le jeune dans le respect de l'autre et dans une démarche citoyenne.
- Mettre en place un Point Informations Jeunesse Cantonal.
- Favoriser une dynamique de territoire avec des lieux d'échanges et d'ouverture d'esprit.
- Créer et soutenir des associations de jeunes dans chaque commune.
- Monter des projets éducatifs ...

Les programmes ne sont pas établis à l'avance mais faits avec les jeunes.

Le sport est un **outil** et la jeunesse un **axe**.

Ces actions, très positives, participent de manière significative à diminuer l'incivilité.

Franck, éducateur sportif précise, il convient de :

- Définir les plannings
- Accompagner dans la pratique sportive par les entraînements
- Etoffer l'équipe
- Avoir une exigence sur le terrain, répondre aux demandes
- Etre reconnu par les clubs et les publics, un seul interlocuteur et reconnu comme tel
- Encourager la pratique extérieure des sports, autres que la « Wii », « trop de consommation nous ferait aller droit dans le mur ».

Un audit exhaustif est à maintenir. Au début avec la venue de ces 7 éducateurs sportifs, les clubs disaient : « vous allez tuer les clubs sportifs » et pourtant, il y a eu 16% d'augmentation de licenciés depuis la création de l'office. **« Nous renforçons la vie associative »**. Les élus avaient eux aussi pour inquiétude la fin du bénévolat. **Mais le constat est tout autre.**

3. Présentation d'un film, sur l'Office inter-cantonal de Maure-Pipriac,

5 minutes en images présentant le fonctionnement de l'Office inter-cantonal de Maure-Pipriac : Territoire, partenaires, équipes, initiations et pratiques, photos des enfants en actions dans toutes les disciplines avec le nombre de jeunes pour chacune, énumération de toutes les communes, interventions scolaires avec au final un bêtisier.

Durant les vacances scolaires, différentes activités sont proposées :

- Stages, séjours, courses d'orientation, projets scolaires, mini-camps, foyers, activités (boîte éducative, escrime, lutte, tir à l'arc « hors période hivernale » ...)

Pôle sportif :

- Eviter les doublons en étant vigilant sur la répartition équitable de l'emploi du temps
- Favoriser le « ETRE ensemble » sur les projets
- Accompagner et le cas échéant relancer la dynamique associative locale
- L'une des problématiques du milieu rural est « le transport », il convient de maintenir une qualité d'intervention, les enfants et les parents sont prêts à faire de la distance pour une qualité d'enseignement, d'activités ou de lieux.

**Les éducateurs sur le terrain connaissent les publics &
Les publics connaissent les éducateurs.**

Le Projet est tripartite : Office – animateurs, éducateurs – associations locales

4. Temps Echange et questions-réponses :

Au niveau du canton de Saint-Nicolas de Redon, nous constatons que l'animateur sportif cantonal est saturé d'inscriptions, dès qu'il met en place une action il en est de même. Il y a un besoin d'agir sur toute la saison sportive. L'éducation sportive est un endroit de concertation, de partage et d'éducation. Nous devons connaître dans un premier temps les besoins des clubs et les possibilités des acteurs locaux, dont le S.I.V.U. Éviter le cloisonnement des actions, qui ont vocation à venir sur le territoire.

Certaines personnes ressentent encore « l'esprit de clocher » qui est une difficulté de mutualisation dans les actions. Dans un domaine collectif ou d'événement commun, il y a une harmonisation et une entente sur le canton qui est évidente ; dans la mesure où sur chaque commune et « clocher », il est de conserver une entité existante et à part entière.

Il convient de travailler sur :

- *Réalisation d'un diagnostic INTERNE des besoins des clubs et associations du territoire à l'échelle cantonale.*
- *Favoriser une démarche qualitative dans les actions*
- *Trouver des solutions pour le transport des jeunes dans le milieu rural*
- *Partager les infrastructures*
- *Intervention sans prendre la place des bénévoles*
- *Répondre aux questions des élus*
- *Faire un état des lieux des moyens existants sur les communes*
- *Prendre en considération « l'époque » et la vie actuelle*
- *Volonté politique d'agir MAINTENANT, par le biais d'un seul interlocuteur en gardant la proximité entre les élus, publics et associations.*

Remerciements aux : associations, clubs, élus, conseil général, pays, office ... et tout particulièrement à l'Office inter-cantonal de Maure-Pipriac pour son intervention.

***A l'ensemble des personnes venues nombreuses pour partager ces constats
Mais aussi amorcer une démarche de solution pour l'avenir
« Ne pas attendre encore 10 ans pour avancer »***

A la fin de la soirée, distribution aux clubs 44 d'une clé U.S.B. préparée et offerte à chaque club par le Conseil de Développement du Pays de Redon et Vilaine.

Nos remerciements à la mairie de Plessé qui a offert le verre de l'amitié.

Séance levée à 22h10.

Compte-rendu en partenariat entre :
Bruno SEROT du Conseil de Développement &
Estelle DIDIER directrice des services du S.I.V.U.

COMPTE RENDU

objet : Soirée formation sport

date : 8 décembre 2009

lieu : PIPRIAC

participants : Présents : : BAGOT Marie – Pays de La Gacilly handball – marie.bagot@free.fr; EVENO Franck - IME La Rive à Redon - sport.larive@gmail.com; HERVE Rolland – Fondeleine Carentoir (56) – rollandherve9099@neuf.fr; JACOB Steven – OSC Redon – pipokpit@yahoo.fr; JOUAN Matthieu - office cantonal Redon- matt-jouan@yahoo.fr; JOURDAN Franck – Office Sport Jeunesse Maure-Pipriac – franck.jourdan08@orange.fr; MADORE Alain – pdt OMS Redon et CD PRV – al.madore@wanadoo.fr; METAYER Isabelle – Gym Tonic Ste Marie ;MOISON Marie Claude – Gym Tonic Ste Marie – mcmoison@wanadoo.fr; MONNERAYE Jean-Pierre – Mairie Carentoir – mjpm947@aliceadsl.fr; PROVOST Jean-Louis - OS Pipriac-Maure - j.lprovost@orange.fr; ROUXEL Bernard – OCS – Pdt SIVU 44; SEROT Bruno – adj Mairie Rieux 56 - bruno.serot@wanadoo.fr

C'est un groupe restreint qui s'est réuni à Pipriac, en proportion de celui de Plessé.

Parmi les 13 personnes présentes, 3 adjoints aux sports, 6 étaient au titre de leur association, 6 représentaient leur Office Sportif : 1 de l' OCS de St Nicolas de Redon (44), 2 dont le président de l'Office Sportif du canton de Redon et 2 de l' Office Sportif Maure-Pipriac (35), 1 de l' Office Municipal de Redon, (certaines personnes étaient à double titre)

En introduction, Jean-Louis Provost a rappelé le fonctionnement et les objectifs de l'Office Inter-cantonal Maure-Pipriac à l'aide d'un diaporama résumant le projet de l'Office. Bernard Rouxel l'a fait pour le SIVU et l'Office Cantonal de St Nicolas de Redon (44) puis Matthieu Jouan, Président de l'Office Cantonal de Redon et de l' ESR Handball, vice-président de l' OMS Redon, a résumé à son tour la réactivation de l' Office du canton de Redon et donné les grandes lignes du projet.

En PJ à ce CR des 2 réunions, le Projet de l'Office Sportif Cantonal de Redon.

Rappel des buts et objectifs des soirées de formation, actions du groupe de travail SPORT du Conseil de Développement



Finalités du Conseil de Développement du Pays de Redon et Vilaine

→ **But** : « animer et organiser la concertation autour des projets d'intérêts collectifs, en lien avec la charte de Pays »

→ « C'est un lieu d'étude, de concertation, de proposition, de débat et de citoyenneté. Il doit permettre l'expression de tous les points de vue. »

Il constitue une forme de « conscience collective » qui se nourrit de débats, voire de combats, sans pour autant être groupe de pression en faveur d'une cause ou d'une autre.



Conseil de Développement du Pays de Redon et Vilaine

Soirées formations groupe sport
« **Les relations entre les associations sportives, les collectivités et les structures fédératrices dont les offices municipaux, cantonaux, inter-cantonaux : intérêts mutuels et modalités pratiques** »



objectifs

L'avenir des clubs sportifs en milieu rural : quels constats et quelles solutions d'amélioration

- Bénévolat et augmentation des activités
- les relations avec les collectivités, les offices.
- la ruralité dans les priorités du [CNDS](#)
- la professionnalisation et les finalités, [le sens](#), des associations sportives
- l'anticipation des effets de la loi Balladur (supp des financements croisés - forme(s) de solidarité à imaginer)

Le thème a moins mobilisé sur le 35 que sur le 44.

Les associations des communes de plus de 2000h étaient peu représentées, à l'exception de Carentoir (56).

La large place au débat a permis un échange enrichissant des représentations de chacune et de chacun.

La synthèse non-exhaustive des échanges rejoint et confirme le C R complet de la soirée à Plessé.

En regard des objectifs :

- **Bénévolat** : difficulté à motiver des jeunes adultes, des initiatives intéressantes dans certains clubs dont l' ESR .

- **relations collectivités, offices** : la mise en place des offices n'a pas nui aux clubs, au contraire. De parallèles, les missions s'avèrent de plus en plus complémentaires.

- **professionnalisation et finalités des assos** : la perception des actions des éducateurs sportifs des offices comme une prestation de service public peut nuire à la richesse de la dimension associative. Les acteurs au sein des offices en ont conscience. Pour éviter cet écueil ils apportent leurs compétences aux associations dans leur dynamique de projet autant que leurs compétences **techniques**.

- Les points relatifs au financement n'ont pas été approfondis. Il ressort néanmoins des divergences de représentations dans les critères d'attribution de l'aide publique. Il apparaît que dans plusieurs communes le soutien de la collectivité au fonctionnement des associations se fait de deux manières : 1- les espaces de pratique, construits et entretenus par la commune, sont mis gratuitement à disposition des associations ; 2- un soutien financier est voté en conseil municipal et parfois en conseil communautaire ou général, il est renouvelé chaque année, il évolue en fonction de certains critères.

- Le « sport-compétition » organisé (affiliation à une fédération sportive) est encore le but dominant des clubs, il est de plus en plus associé au « sport-éducatif » (rejoignant par là les buts des Offices) et au « sport-santé, détente, bien-être ».

- Les responsables sont de plus en plus nombreux à reconnaître la nécessité de préciser et expliciter les finalités de leurs associations, à fonctionner sur des projets. Ils sont conscients que le partenariat, entre associations (ententes) et avec les collectivités (projet social), est un atout capital de réussite.

Alain Madoré